



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

escrime

Question écrite n° 16567

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des sports sur son souhait que Tarbes devienne à moyen terme un pôle d'excellence en France pour l'enseignement et le développement de l'escrime. En effet, le talent de « l'école tarbaise » d'escrime n'est plus à vanter tant elle a fourni de médaillés à notre pays. Compte tenu de ce formidable potentiel, il est prévu que la communauté d'agglomération construisse à Tarbes une « Maison de l'escrime » afin de promouvoir et d'asseoir un peu plus la tradition des sports d'épée dans cette ville. Toutefois, elle attend de la part du Gouvernement qu'il complète ce grand projet, en créant un véritable pôle d'excellence national d'enseignement et d'entraînement sur le futur site qui accueillera la « maison de l'escrime ». Elle lui demande donc de lui indiquer ses intentions au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16567

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2877